

Compte de résultat	Exercice 01/04/22 - 31/03/23 Durée 12 mois	Exercice 01/04/21 - 31/03/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	86 575 951	80 639 005
VENTES DE MARCHANDISES	84 542 968	78 949 594
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	40 442	78 596
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 595 360	1 305 545
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>86 178 770</i>	<i>80 333 736</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	11 702	18 821
REPRISES SUR PROVISIONS	102 690	93 960
TRANSFERTS DE CHARGES	212 083	133 071
AUTRES PRODUITS	70 706	59 416
CHARGES D'EXPLOITATION	82 710 597	76 862 427
ACHAT DE MARCHANDISES	64 979 856	60 629 958
VARIATION DES STOCKS	-132 388	-518 073
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	132 846	116 143
VARIATION DES STOCKS	-12 073	-1 936
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 159 602	6 760 646
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 232 462	1 226 692
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 365 211	5 737 977
CHARGES SOCIALES	1 818 710	1 633 375
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 034 117	1 161 849
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	15 526	1 017
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	103 486	102 690
AUTRES CHARGES	13 241	12 089
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 865 354	3 776 578
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATION FAITES EN COMMUN	8 859	8 285
BENEFICE OU PERTE TRANSFERE	8 859	8 285
PRODUITS FINANCIERS	35 015	52 656
PARTICIPATIONS	11 880	43 091
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 557	2 590
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	6 934	3 741
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	9 644	3 234
CHARGES FINANCIERES	158 721	157 972
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	158 721	157 972
RESULTAT FINANCIER	-123 706	-105 316
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 750 507	3 679 547

Compte de résultat	Exercice 01/04/22 - 31/03/23 Durée 12 mois	Exercice 01/04/21 - 31/03/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 593	34 912
SUR OPERATIONS DE GESTION	41 770	
SUR OPERATION EN CAPITAL	4 823	34 912
REPRISES SUR PROVISIONS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	88 154	248 011
SUR OPERATIONS DE GESTION		
SUR OPERATION EN CAPITAL	6 216	89 119
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	34 434	103 322
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	47 503	55 570
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-41 561	-213 099
PARTICIPATIONS DES SALARIES	1 012 637	993 478
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	613 486	576 590
TOTAL DES PRODUITS	86 666 418	80 734 857
TOTAL DES CHARGES	84 583 594	78 838 478
RESULTAT NET COMPTABLE	2 082 823	1 896 380
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	22 920	22 920
Produits financiers concernant les entreprises liées	3 000	705
Charges financières concernant les entreprises liées	7 180	934

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

29D258855C0D4ED...

Bilan actif	Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	33 394 432	16 797 200	16 597 232	16 299 188
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	198 616	180 345	18 271	23 386
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	198 616	180 345	18 271	23 386
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 729 846	16 614 845	7 115 001	6 695 280
TERRAINS	2 704 896	519 323	2 185 573	2 192 375
CONSTRUCTIONS	9 975 750	7 639 642	2 336 108	2 777 597
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	7 405 181	5 996 383	1 408 799	1 436 187
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 946 333	2 459 497	486 837	289 121
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	697 685		697 685	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	9 465 970	2 010	9 463 960	9 580 522
PARTICIPATIONS	7 347 562	2 010	7 345 552	7 345 552
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	28 016		28 016	18 600
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 612 972		1 612 972	1 613 942
PRÊTS	380 731		380 731	506 198
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	96 689		96 689	96 230
ACTIF CIRCULANT	15 886 620	169 343	15 717 277	15 541 866
STOCKS ET EN-COURS	6 918 883		6 918 883	6 774 422
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	38 496		38 496	26 423
MARCHANDISES	6 880 386		6 880 386	6 747 999
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	254		254	893
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 360 375	26 369	2 334 006	2 270 552
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	567 430	26 369	541 061	493 543
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 792 945		1 792 945	1 777 010
CREANCES DIVERSES (3)	392 621	142 974	249 647	496 452
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	904 888		904 888	504 700
DISPONIBILITES	5 086 398		5 086 398	5 317 757
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	223 202		223 202	177 090
TOTAL GENERAL	49 281 052	16 966 543	32 314 509	31 841 054
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			20 179	15 066
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		13 745 297	13 168 039
CAPITAL		800 000	800 000
RESERVES		10 678 805	10 322 425
RESERVE LEGALE		80 000	80 000
AUTRES RESERVES		10 598 805	10 242 425
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 082 823	1 896 380
PROVISIONS REGLEMENTEES		183 669	149 235
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		268 486	267 690
PROVISIONS POUR RISQUES		268 486	267 690
DETTES(1)		18 300 726	18 405 325
DETTES FINANCIERES		8 446 610	9 260 746
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		6 031 414	6 564 525
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		2 415 195	2 696 222
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES		11 900	13 444
DETTES D'EXPLOITATION		9 623 649	9 018 901
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		6 156 780	5 811 693
DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 132 170	3 035 449
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		334 699	171 759
DETTES DIVERSES		218 568	112 233
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		160 351	47 806
AUTRES DETTES DIVERSES		58 217	64 426
TOTAL GENERAL		32 314 509	31 841 054
(1) Dont à plus d'un an		6 894 451	7 406 074
Dont à moins d'un an		11 406 275	10 999 250
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques			

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:



29D258855C0D4ED...





**COGEP AUDIT
LE MANS**

167, Quai Ledru-Rollin
72000 LE MANS
tél : 02 43 40 76 00

www.cogep.fr

SOVENDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

74 bis Rue de Courtiras

41100 VENDOME

RCS BLOIS 597 320 548

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2023**



COGEP AUDIT LE MANS

167, Quai Ledru-Rollin

72000 LE MANS

tél : 02 43 40 76 00

www.cogep.fr

SOVENDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

74 bis Rue de Courtiras

41100 VENDOME

RCS BLOIS 597 320 548

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2023

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SOVENDIS** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

La note de l'annexe « Stocks » expose les règles et méthodes comptables relative à la comptabilisation et à la valorisation des stocks.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

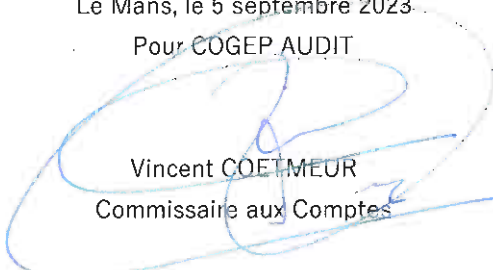
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 5 septembre 2023

Pour COGEP AUDIT



Vincent COETMEUR

Commissaire aux Comptes

COGEP
AUDIT
Commissariat aux Comptes
167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS
Tel. : 02.43.40.76.00

Bilan actif	Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	33 394 432	16 797 200	16 597 232	16 299 188
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	198 616	180 345	18 271	23 386
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	198 616	180 345	18 271	23 386
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 729 846	16 614 845	7 115 001	6 695 280
TERRAINS	2 704 896	519 323	2 185 573	2 192 375
CONSTRUCTIONS	9 975 750	7 639 642	2 336 108	2 777 597
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	7 405 181	5 996 383	1 408 799	1 436 187
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 946 333	2 459 497	486 837	289 121
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	697 685		697 685	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	9 465 970	2 010	9 463 960	9 580 522
PARTICIPATIONS	7 347 562	2 010	7 345 552	7 345 552
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	28 016		28 016	18 600
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 612 972		1 612 972	1 613 942
PRÊTS	380 731		380 731	506 198
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	96 689		96 689	96 230
ACTIF CIRCULANT	15 886 620	169 343	15 717 277	15 541 866
STOCKS ET EN-COURS	6 918 883		6 918 883	6 774 422
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	38 496		38 496	26 423
MARCHANDISES	6 880 386		6 880 386	6 747 999
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	254		254	893
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 360 375	26 369	2 334 006	2 270 552
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	567 430	26 369	541 061	493 543
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 792 945		1 792 945	1 777 010
CREANCES DIVERSES (3)	392 621	142 974	249 647	496 452
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	904 888		904 888	504 700
DISPONIBILITES	5 086 398		5 086 398	5 317 757
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	223 202		223 202	177 090
TOTAL GENERAL	49 281 052	16 966 543	32 314 509	31 841 054
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			20 179	15 066
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	13 745 297	13 168 039
CAPITAL	800 000	800 000
RESERVES	10 678 805	10 322 425
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	10 598 805	10 242 425
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 082 823	1 896 380
PROVISIONS REGLEMENTEES	183 669	149 235
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	268 486	267 590
PROVISIONS POUR RISQUES	268 486	267 690
DETTES(1)	18 300 726	18 405 325
DETTES FINANCIERES	8 446 610	9 260 746
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	6 031 414	6 564 525
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 415 195	2 696 222
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	11 900	13 444
DETTES D'EXPLOITATION	9 623 649	9 018 901
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 156 780	5 811 693
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 132 170	3 035 449
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	334 699	171 759
DETTES DIVERSES	218 568	112 233
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	160 351	47 806
AUTRES DETTES DIVERSES	58 217	64 426
TOTAL GENERAL	32 314 509	31 841 054
(1) Dont à plus d'un an	6 894 451	7 406 074
Dont à moins d'un an	11 406 275	10 999 250
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

COGEP
AUDIT



Compte de résultat	Exercice 01/04/22 - 31/03/23 Durée 12 mois	Exercice 01/04/21 - 31/03/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	86 575 951	80 639 005
VENTES DE MARCHANDISES	84 542 968	78 949 594
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	40 442	78 596
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 595 360	1 305 545
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>86 178 770</i>	<i>80 333 736</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	11 702	18 821
REPRISES SUR PROVISIONS	102 690	93 960
TRANSFERTS DE CHARGES	212 083	133 071
AUTRES PRODUITS	70 706	59 416
CHARGES D'EXPLOITATION	82 710 597	76 862 427
ACHAT DE MARCHANDISES	64 979 856	60 629 958
VARIATION DES STOCKS	-132 388	-518 073
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	132 846	116 143
VARIATION DES STOCKS	-12 073	-1 936
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 159 602	6 760 646
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 232 462	1 226 692
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 365 211	5 737 977
CHARGES SOCIALES	1 818 710	1 633 375
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 034 117	1 161 849
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	15 526	1 017
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	103 486	102 690
AUTRES CHARGES	13 241	12 089
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 865 354	3 776 578
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATION FAITES EN COMMUN	8 859	8 285
BENEFICE OU PERTE TRANSFERE	8 859	8 285
PRODUITS FINANCIERS	35 015	52 656
PARTICIPATIONS	11 880	43 091
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 557	2 590
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	6 934	3 741
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	9 644	3 234
CHARGES FINANCIERES	158 721	157 972
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	158 721	157 972
RESULTAT FINANCIER	-123 706	-105 316
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 750 507	3 679 547

COGEP
AUDIT

Compte de résultat	Exercice	Exercice
	01/04/22 - 31/03/23	01/04/21 - 31/03/22
	Durée 12 mois	Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 593	34 912
SUR OPERATIONS DE GESTION	41 770	
SUR OPERATION EN CAPITAL	4 823	34 912
REPRISES SUR PROVISIONS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	88 154	248 011
SUR OPERATIONS DE GESTION		
SUR OPERATION EN CAPITAL	6 216	89 119
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	34 434	103 322
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	47 503	55 570
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-41 561	-213 099
PARTICIPATIONS DES SALARIES	1 012 637	993 478
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	613 486	576 590
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>86 666 418</i>	<i>80 734 857</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>84 583 594</i>	<i>78 838 478</i>
RESULTAT NET COMPTABLE	2 082 823	1 896 380
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	22 920	22 920
Produits financiers concernant les entreprises liées	3 000	705
Charges financières concernant les entreprises liées	7 180	934

COGEP
AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COGEP
AUDIT

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 15 à 20 ans
- Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- Agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition sont incorporés à la valeur d'acquisition des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 800 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	800 000			800 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	10 322 425	356 380		10 678 805
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 896 380		1 896 380	
Résultat de l'exercice N		2 082 823		2 082 823
Provisions réglementées	149 235	34 434		183 669
	13 168 039	2 473 638	1 896 380	13 745 297

Fonds de commercial**Néant****Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	194 825	3 791		198 616
Immobilisations corporelles	22 567 016	1 466 651	303 821	23 729 846
Immobilisations financières - titres	8 961 504	30	1 000	8 960 534
Immobilisations financières - créances	621 028	22 382	137 974	505 436
	32 344 373	1 492 854	442 795	33 394 432

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	171 439	8 906		180 345
Immobilisations corporelles	15 871 736	1 041 714	298 605	16 614 845
	16 043 174	1 050 620	298 605	16 795 190

Dont dotation :	- Linéaire	837 746
	- Dégressive	196 371
	- Exceptionnelle	16 503

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	80 347	34 434		114 781
Autres provisions réglementées	68 888			68 888
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	267 690	103 486	102 690	268 486
Dépréciations de l'actif immobilisé	2 010			2 010
Dépréciations de l'actif circulant	122 817	46 526		169 343
	541 751	184 447	102 690	623 508

Dont dotation :	-	Exploitation	119 012	102 690
	-	Financier		
	-	Exceptionnel	65 434	

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	102 690
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Le poste provision pour risques et charges à la clôture correspond à :

- une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministère de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 165 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministère de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 103 486 €.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeurs des biens

Valeur d'origine	115 000
Dotation aux amortissements théoriques	23 000
Cumul des amortissements théoriques	97 750
Valeur nette	17 250

Redevances

Afférentes à l'exercice	22 920
Cumulées	123 287
Restant à payer :	
- À moins d'un an	10 680
- De 1 à 5 ans	
- A plus de 5 ans	
- Total	10 680
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	21 850
Réintégrations fiscales en fin de contrat	-

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	505 436	20 179	485 257
Acomptes versés sur commandes	254	254	
Créances d'exploitation	2 360 375	2 360 375	
Créances diverses	392 620	392 620	
Charges constatées d'avance	223 202	223 202	
	3 481 887	2 996 630	485 257

COGEP
AUDIT

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ⁽¹⁾	15 925	15 925		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	6 015 489	1 218 235	3 125 598	1 671 656
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	2 415 195	880 575	1 534 621	
Avances, acompte reçus sur commandes	11 900	11 900		
Dettes d'exploitation	9 623 649	9 061 073		562 576
Dettes diverses	218 568	218 568		
Produits constatés d'avance				
	18 300 726	11 406 275	4 660 219	2 234 232

⁽¹⁾ Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 11 956

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 909 052

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 438 609

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 313 385

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste est uniquement composé de dépôts à terme. Aucune plus-value latente n'existe à la clôture de l'exercice.

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	64 150 681	60 156 058
Drive	7 994 612	7 069 220
Station-service	14 033 477	13 108 457
	86 178 770	80 333 735

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	4
Agents de maîtrise	27
Employés	184
	214

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cessions d'immobilisations corporelles	5 216	3 823
Cessions d'immobilisations financières	1 000	1 000
Dotation exceptionnelle pour mise au rebut	16 503	
Indemnité assurance		1 093
Remboursement CSPE		40 677
Dotation aux amortissements dérogatoires	34 434	
Dépréciation du compte courant Vendobio	31 000	
	88 153	46 593

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	562 576
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	450 061
	1 012 637

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. C.D.M.A. et de ses filiales S.A.S. SOVENDIS et S.A.S. VENDOBIO a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt de la S.A.S. SOVENDIS est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	874 375
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	-260 889
	613 486

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	261 612
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	278 613

COGEP
AUDIT

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	3 110 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 29.30 % ;
- critère de turn-over du personnel : cadres et agents de maîtrise : faible, employés : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2022 ;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 778 000 €

COGEP
AUDIT

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « indemnités fin de carrière », souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/03/2023 s'élève à 720 k€. la cotisation versée au cours de l'exercice s'élève à 50 k€.

Entreprises liées

	VENDOBIO	GRAND CEDRE	C.D.M.A.
Participations	2 010	3 849 950	-
Dépréciation participations	2 010	-	-
Créances diverses	142 974	-	44 411
Dépréciation créance	142 974	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	297 069
Autres achats et charges externes	-	1 114 143	-
Intérêts et produits assimilés divers	3 000	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	7 180

Entreprises liées

	JEAN MOULIN	ABBAYE	ALBERT THOMAS
Participations	125 701	1 600 751	1 769 150
Créances rattachées à des participations	28 016	-	-
Produits de participation	8 859	-	-

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. JEAN MOULIN 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 394 920 243	S.A.S. VENDOBIO 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 794 417 07	S.C.I. GRAND CEDRE 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 529 098 923
Capital	1 524	40 000	3 850 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	-	-40 134	931 511
Quote-part du capital détenu	99.0%	100.0%	99.9%
Valeur brute des titres détenus	125 701	2 010	3 849 950
Valeur nette des titres détenus	125 701	-	3 849 950
Prêts et avances consentis	28 016	142 974	-
Cautions & avals donnés	-	-	2 700 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	12 944	416 157	1 213 259
Résultat du dernier exercice clos	7 519	-64 987	363 225
Date du dernier exercice clos	31/12/2022	31/03/2023	31/03/2023
Dividendes encaissés	-	-	-

COGEP
AUDIT

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. DE L'ABBAYE 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 402 551 147	S.A.R.L. ALBERT THOMAS 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 490 226 149
Capital	1 524	5 100
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	31 866	992 734
Quote-part du capital détenu	99.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	1 600 751	1 769 150
Valeur nette des titres détenus	1 600 751	1 769 150
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	115 196	244 973
Résultat du dernier exercice clos	67 475	108 607
Date du dernier exercice clos	31/12/2022	31/12/2022
Dividendes encaissés	-	-

Filiales et participations détenues entre 10 % et 50 %**Néant****Société établissant des comptes consolidés**

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. C.D.M.A.

74B – 76 Rue de Courtiras

41 100 VENDOME

R.C.S. : BLOIS 531 076 412

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

**COGET
AUDIT**

Bilan actif	Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	33 394 432	16 797 200	16 597 232	16 299 188
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	198 616	180 345	18 271	23 386
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	198 616	180 345	18 271	23 386
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 729 846	16 614 845	7 115 001	6 695 280
TERRAINS	2 704 896	519 323	2 185 573	2 192 375
CONSTRUCTIONS	9 975 750	7 639 642	2 336 108	2 777 597
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	7 405 181	5 996 383	1 408 799	1 436 187
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 946 333	2 459 497	486 837	289 121
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	697 685		697 685	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	9 465 970	2 010	9 463 960	9 580 522
PARTICIPATIONS	7 347 562	2 010	7 345 552	7 345 552
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	28 016		28 016	18 600
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 612 972		1 612 972	1 613 942
PRÊTS	380 731		380 731	506 198
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	96 689		96 689	96 230
ACTIF CIRCULANT	15 886 620	169 343	15 717 277	15 541 866
STOCKS ET EN-COURS	6 918 883		6 918 883	6 774 422
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	38 496		38 496	26 423
MARCHANDISES	6 880 386		6 880 386	6 747 999
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	254		254	893
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 360 375	26 369	2 334 006	2 270 552
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	567 430	26 369	541 061	493 543
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 792 945		1 792 945	1 777 010
CREANCES DIVERSES (3)	392 621	142 974	249 647	496 452
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	904 888		904 888	504 700
DISPONIBILITES	5 086 398		5 086 398	5 317 757
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	223 202		223 202	177 090
TOTAL GENERAL	49 281 052	16 966 543	32 314 509	31 841 054
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			20 179	15 066
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		13 745 297	13 168 039
CAPITAL		800 000	800 000
RESERVES		10 678 805	10 322 425
RESERVE LEGALE		80 000	80 000
AUTRES RESERVES		10 598 805	10 242 425
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 082 823	1 896 380
PROVISIONS REGLEMENTEES		183 669	149 235
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		268 486	267 690
PROVISIONS POUR RISQUES		268 486	267 690
DETTES(1)		18 300 726	18 405 325
DETTES FINANCIERES		8 446 610	9 260 746
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		6 031 414	6 564 525
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		2 415 195	2 696 222
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES		11 900	13 444
DETTES D'EXPLOITATION		9 623 649	9 018 901
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		6 156 780	5 811 693
DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 132 170	3 035 449
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		334 699	171 759
DETTES DIVERSES		218 568	112 233
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		160 351	47 806
AUTRES DETTES DIVERSES		58 217	64 426
TOTAL GENERAL		32 314 509	31 841 054
(1) Dont à plus d'un an		6 894 451	7 406 074
Dont à moins d'un an		11 406 275	10 999 250
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques			

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:



29D258855C0D4ED...



SOVENDIS
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : 74 Bis / 76 rue de Courtiras
41100 VENDOME
597 320 548 RCS BLOIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 2 082 823,47 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 082 823,47 euros

A titre de dividendes 1 560 000,00 euros
Soit 1 560,00 euros par action

Le solde 522 823,47 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 11 121 628,22 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 680,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 555 320,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2020	920 000 €	1 000	2 760 €	917 240 €
31/03/2021	1 200 000 €	1 000	3 600 €	1 196 400 €
31/03/2022	1 540 000 €	1 000	4 620 €	1 535 380 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 septembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. David HUET

DocuSigned by:

29D258855C0D4ED...

S.A.S. SOVENDIS

Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. SOVENDIS

Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

S.A.S. SOVENDIS*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 15 à 20 ans
- Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- Agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition sont incorporés à la valeur d'acquisition des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. SOVENDIS*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 800 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	800 000			800 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	10 322 425	356 380		10 678 805
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 896 380		1 896 380	
Résultat de l'exercice N		2 082 823		2 082 823
Provisions réglementées	149 235	34 434		183 669
	13 168 039	2 473 638	1 896 380	13 745 297

Fonds de commercial**Néant****Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	194 825	3 791		198 616
Immobilisations corporelles	22 567 016	1 466 651	303 821	23 729 846
Immobilisations financières - titres	8 961 504	30	1 000	8 960 534
Immobilisations financières - créances	621 028	22 382	137 974	505 436
	32 344 373	1 492 854	442 795	33 394 432

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	171 439	8 906		180 345
Immobilisations corporelles	15 871 736	1 041 714	298 605	16 614 845
	16 043 174	1 050 620	298 605	16 795 190

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	837 746
	- Dégressive	196 371
	- Exceptionnelle	16 503

S.A.S. SOVENDIS*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Provisions et dépréciations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	80 347	34 434		114 781
Autres provisions réglementées	68 888			68 888
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	267 690	103 486	102 690	268 486
Dépréciations de l'actif immobilisé	2 010			2 010
Dépréciations de l'actif circulant	122 817	46 526		169 343
	541 751	184 447	102 690	623 508
<i>Dont dotation :</i>				
- <i>Exploitation</i>		119 012	102 690	
- <i>Financier</i>				
- <i>Exceptionnel</i>		65 434		

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- | | |
|--|---------|
| - montants repris parce qu'utilisés : | 102 690 |
| - montants repris parce que devenus sans objet : | - |

Le poste provision pour risques et charges à la clôture correspond à :

- une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministère de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 165 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministère de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 103 486 €.

S.A.S. SOVENDIS*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Biens pris en crédit-bail**

MOBILIER

Valeurs des biens

Valeur d'origine	115 000
Dotation aux amortissements théoriques	23 000
Cumul des amortissements théoriques	97 750
Valeur nette	17 250

Redevances

Afférentes à l'exercice	22 920
Cumulées	123 287
Restant à payer :	
- À moins d'un an	10 680
- De 1 à 5 ans	
- A plus de 5 ans	
- Total	10 680
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	21 850
Réintégrations fiscales en fin de contrat	-

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	505 436	20 179	485 257
Acomptes versés sur commandes	254	254	
Créances d'exploitation	2 360 375	2 360 375	
Créances diverses	392 620	392 620	
Charges constatées d'avance	223 202	223 202	
	3 481 887	2 996 630	485 257

S.A.S. SOVENDIS*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Dettes – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	15 925	15 925		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	6 015 489	1 218 235	3 125 598	1 671 656
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	2 415 195	880 575	1 534 621	
Avances, acompte reçus sur commandes	11 900	11 900		
Dettes d'exploitation	9 623 649	9 061 073		562 576
Dettes diverses	218 568	218 568		
Produits constatés d'avance				
	18 300 726	11 406 275	4 660 219	2 234 232

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 11 956

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 909 052

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 438 609

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 313 385

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste est uniquement composé de dépôts à terme. Aucune plus-value latente n'existe à la clôture de l'exercice.

S.A.S. SOVENDIS*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	64 150 681	60 156 058
Drive	7 994 612	7 069 220
Station-service	14 033 477	13 108 457
	86 178 770	80 333 735

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	4
Agents de maîtrise	27
Employés	184
	214

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

S.A.S. SOVENDIS*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Résultat exceptionnel**

	CHARGES	PRODUITS
Cessions d'immobilisations corporelles	5 216	3 823
Cessions d'immobilisations financières	1 000	1 000
Dotation exceptionnelle pour mise au rebut	16 503	
Indemnité assurance		1 093
Remboursement CSPE		40 677
Dotation aux amortissements dérogatoires	34 434	
Dépréciation du compte courant Vendobio	31 000	
	88 153	46 593

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	562 576
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	450 061
	1 012 637

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société mère S.A.S. C.D.M.A. et de ses filiales S.A.S. SOVENDIS et S.A.S. VENDOBIO a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt de la S.A.S. SOVENDIS est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	874 375
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	-260 889
	613 486

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	261 612
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	278 613

S.A.S. SOVENDIS*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***■ AUTRES INFORMATIONS****Dettes garanties par des sûretés réelles**

Les emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	3 110 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 29.30 % ;
- critère de turn-over du personnel : cadres et agents de maîtrise : faible, employés : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2022 ;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 778 000 €

S.A.S. SOVENDIS*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023*

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « indemnités fin de carrière », souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/03/2023 s'élève à 720 k€. la cotisation versée au cours de l'exercice s'élève à 50 k€.

Entreprises liées

	VENDOBIO	GRAND CEDRE	C.D.M.A.
Participations	2 010	3 849 950	-
Dépréciation participations	2 010	-	-
Créances diverses	142 974	-	44 411
Dépréciation créance	142 974	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	297 069
Autres achats et charges externes	-	1 114 143	-
Intérêts et produits assimilés divers	3 000	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	7 180

Entreprises liées

	JEAN MOULIN	ABBAYE	ALBERT THOMAS
Participations	125 701	1 600 751	1 769 150
Créances rattachées à des participations	28 016	-	-
Produits de participation	8 859	-	-

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. JEAN MOULIN 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 394 920 243	S.A.S. VENDOBIO 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 794 417 07	S.C.I. GRAND CEDRE 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 529 098 923
Capital	1 524	40 000	3 850 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	-	-40 134	931 511
Quote-part du capital détenu	99.0%	100.0%	99.9%
Valeur brute des titres détenus	125 701	2 010	3 849 950
Valeur nette des titres détenus	125 701	-	3 849 950
Prêts et avances consentis	28 016	142 974	-
Cautions & avals donnés	-	-	2 700 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	12 944	416 157	1 213 259
Résultat du dernier exercice clos	7 519	-64 987	363 225
Date du dernier exercice clos	31/12/2022	31/03/2023	31/03/2023
Dividendes encaissés	-	-	-

S.A.S. SOVENDIS*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Filiales et participation à plus de 50 %**

	S.C.I. DE L'ABBAYE 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 402 551 147	S.A.R.L. ALBERT THOMAS 41 100 VENDOME R.C.S. BLOIS 490 226 149
Capital	1 524	5 100
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	31 866	992 734
Quote-part du capital détenu	99.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	1 600 751	1 769 150
Valeur nette des titres détenus	1 600 751	1 769 150
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	115 196	244 973
Résultat du dernier exercice clos	67 475	108 607
Date du dernier exercice clos	31/12/2022	31/12/2022
Dividendes encaissés	-	-

Filiales et participations détenues entre 10 % et 50 %**Néant****Société établissant des comptes consolidés**

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. C.D.M.A.

74B – 76 Rue de Courtiras

41 100 VENDOME

R.C.S. : BLOIS 531 076 412

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:



29D258855C0D4ED...